

## Législature 2017-2021

Séance du 24 février 2021

### Communication du Conseil communal au Conseil général

N°74

#### Suivi de différents messages votés et informations diverses

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous vivons notre dernière séance du Conseil général de cette législature 2017-2021. Cette législature a été intense puisque plus de 125 messages y ont été présentés. Le Conseil communal a souhaité tenir régulièrement informé le Conseil général de l'évolution de ces messages lors de chaque séance. Pour cette dernière séance de la législature, nous tenons à communiquer l'état d'avancement des messages encore ouverts, respectivement qui n'ont pas fait l'objet d'une communication lors de séances précédentes :

- **Message 17 concernant l'attribution au Conseil communal d'une délégation de compétence sur investissement de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non-planifiables** : les études suivantes ont été adjudgées en fin d'année dernière : CHF 5'400.00 à un architecte de la place et CHF 3'200.00 à un ingénieur de la place pour une étude de faisabilité pour aménager des locaux pour les archives communales dans une aile inutilisée du Monastère des Dominicaines. Ce message sera bouclé en fin de législature avec un solde positif de plus de CHF 50'000.00 ;
- **Message 26 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement pour l'achat des parcelles RF 2944, 2952, 2943, 2941, 2219 d'Estavayer (secteur Estavayer-le-Lac) d'une surface totale de 145'044 m2 au prix de CHF 41.36 le m2** : un pacte d'emption a été signé le 3 octobre 2017 avec feu M. Henri Pillonel pour l'achat de ces parcelles. Ce pacte d'emption a été conclu pour une durée de 10 ans. Il pourra être exercé en cas de légalisation des terrains, actuellement en zone agricole, en zone à bâtir pour y établir une zone sportive. Comme vous le savez, le projet de zone sportive régionale a évolué en projet de réseau sportif multisite et un projet est en cours à cet endroit pour y aménager des terrains de football. Seuls les terrains nécessaires à l'aménagement de ces infrastructures feront l'objet de la mise en zone et donc de l'exercice du pacte d'emption ;
- **Message 30 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 5'800'000.00 pour l'achat de la parcelle RF 3215 de Lully d'une surface totale de 50'952 m2** : un contrat de vente avec une société privée a été signé le 11 avril 2018 pour l'achat de ces terrains. La Commune dispose d'un droit d'emption de 10 ans pour cet achat qui pourra intervenir uniquement après la légalisation des terrains concernés, actuellement en zone agricole, en zone industrielle. La modification des limites territoriales avec la Commune de Lully (message n°124) devrait faciliter cette mise en zone ;
- **Message 31 concernant l'octroi d'un crédit de CHF 840'000.00 TTC pour la mise en place d'un projet Valtraloc à Font et pour un complément à l'assainissement des réseaux d'eau potable et d'épuration** : le projet définitif est techniquement établi. La mise à l'enquête est prévue pour le printemps 2021 ;
- **Message 48 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 138'000.00 TTC pour la participation communale à une étude d'agrandissement de la STEP de l'ERES** : l'étude des variantes est terminée. Le rapport décrivant la solution retenue sera terminé en mars 2021 ;
- **Message 51 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 275'000.00 TTC pour l'installation de containers enterrés et de poubelles, ainsi que divers travaux d'installation de compacteurs, dans les diverses localités de la Commune** : sur les containers prévus dans le message, trois ont été installés à Morens, à La Vounaise et à Montbrelloz. Les démarches sont encore en cours pour Autavaux, Montborget, Les Planches et Franex ;

- **Message 56 concernant l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 120'000.00 TTC pour l'établissement du projet relatif au concept de mobilité du village d'Autavaux :** le dossier d'examen préalable a été préavisé favorablement par le Service des ponts et chaussées (SPC) en août 2020. Le dossier définitif a été finalisé en octobre 2020, le traitement des conventions est en cours. La mise à l'enquête aura lieu avant l'été 2021. Un message sera présenté à l'automne 2021 pour le financement des travaux qui devraient être réalisés en 2022 ;
- **Message 58 concernant l'octroi d'un crédit de CHF 335'000.00 TTC pour les compléments d'étude de la révision du Plan d'aménagement local :** le message porte sur les études liées au Plan d'aménagement local pour le secteur d'Estavayer-le-Lac. Le message couvre les frais de cette longue étude jusqu'à l'adoption du PAL qui est prévue dans le courant de cette année ;
- **Message 62 concernant l'octroi d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 540'000.00 TTC pour des travaux non-planifiables de déplacements de conduites d'eau potable (EP) et de canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) pour la présente législature :** environ 23 % de ce budget a été utilisé à fin 2020, soit environ CHF 126'000.00, pour différents travaux liés à des déplacements de conduites non-planifiables ;
- **Message 67 concernant une demande d'un crédit d'investissement de CHF 482'200.00 TTC pour l'assainissement du bassin de natation et des plages de la piscine du Stavia :** les travaux sont planifiés en été 2021 pour une durée d'environ 4 mois ;
- **Message 73 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 130'000.00 TTC pour l'assainissement de la ciblerie et de la butte de tir de l'ancien stand de tir de Vuissens :** l'exécution de cet assainissement est terminée. La demande de subvention est en cours ;
- **Message 75 concernant l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 73'000.00 TTC pour les plans d'aménagements locaux de Morens et de Rueyres-les-Prés :** le Service du territoire a planifié l'envoi de l'examen préalable au Canton durant le premier trimestre de l'année 2021. La mise à l'enquête du PAL de Rueyres-les-Prés est prévue dans le courant du premier semestre 2021 ;
- **Message 76 concernant l'octroi d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 76'000.00 TTC pour la mise en place d'aménagements sur la route cantonale traversant les villages de La Vounaise et de Murist :** l'étude a été dissociée en deux parties, La Vounaise d'une part, Murist d'autre part. Le projet préalable de La Vounaise est en cours d'examen par le SPC depuis le 26 juin 2020, le projet préalable de Murist est en cours de finalisation. Les dossiers définitifs devraient être mis à l'enquête au deuxième semestre 2021. Un message sera présenté début 2022 pour le financement des travaux qui devraient être réalisés courant 2022 ;
- **Message 78 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 1'809'000.00 TTC en vue de l'assainissement des luminaires qui ne sont pas encore équipés d'une technologie LED sur l'ensemble du territoire communal :** les travaux de remplacement des éclairages dans les villages seront achevés fin février 2021, ceux de la Ville d'Estavayer-le-Lac d'ici fin avril ;
- **Message 82 concernant l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 185'000.00 pour la réalisation de l'avant-projet et du projet de développement d'une attraction culturelle et touristique :** l'entreprise Thematis, mandatée pour ce travail, a remis au Conseil communal son avant-projet en automne 2020. La phase de projet est en cours avec la création d'un scénario pour chaque lieu retenu du parcours en ville et le chiffrage détaillé de l'attraction dans son ensemble (parcours et espace de jeux). Le rendu du projet se fera mi 2021 ;
- **Message 87 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 202'000.00 TTC pour la prolongation d'un trottoir le long de la Route de la Chavane à Rueyres-les-Prés :** le dossier d'examen préalable a été préavisé favorablement par le SPC en février 2020. Le dossier définitif a été mis à l'enquête en novembre 2020 et transmis au SPC pour approbation le 23 décembre 2020. Les travaux devraient avoir lieu à l'été 2021 ;
- **Message 88 concernant l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 70'000.00 TTC pour une étude relative à la sécurité des différents utilisateurs des routes communales :** les résultats de l'étude sont parvenus en décembre 2020. L'analyse des conclusions est en cours pour une correction progressive des déficits constatés ;

- **Message 90 concernant l'octroi d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 500'000.00 TTC pour des études et des travaux de renforcement des falaises et des murs d'enceinte propriétés de la Commune** : les études établissant la liste hiérarchisée des murs et falaises nécessitant surveillance ou intervention ont été réalisées. Les études concernant le mouvement et les travaux à entreprendre pour le mur de soutènement de la Place de Moudon ont été réalisées, les travaux vont suivre au printemps 2021. Quelques interventions ponctuelles ont été réalisées. Les travaux de confortement d'un glissement de terrain près du château ont été réalisés ;
- **Message 93 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 784'000.00 TTC pour l'aménagement d'un bassin de rétention et le remplacement de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées à Murist** : le permis de construire a été obtenu le 1<sup>er</sup> décembre 2020. Les travaux devraient commencer au printemps 2021 ;
- **Message 103 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 66'000.00 TTC pour le remplacement d'une conduite d'eau potable à la Place Saint-Claude, à Estavayer-le-Lac** : le permis de construire a été obtenu le 4 janvier 2021. Les travaux devraient commencer au printemps 2021 ;
- **Message 104 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 115'000.00 TTC pour la création d'un bouclage du réseau d'eau potable dans le quartier du Bégu à Font** : le permis de construire a été obtenu le 15 décembre 2020. Les travaux devraient commencer au printemps 2021 ;
- **Message 105 concernant l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 246'000.00 TTC pour le réaménagement de la Rue du Musée, de l'Impasse des Jardins et de la Ruelle de la Fausse-Porte** : le cahier des charges de l'urbaniste a été réalisé en 2020. L'étude d'urbanisme va débiter en 2021 ;
- **Message 106 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 639'000.00 TTC pour l'assainissement des anciens stands de tir de Font et d'Estavayer-le-Lac, ainsi que pour la participation financière à la pose de récupérateurs de balles pour les stands de Forel, Bussy et Lully** : la situation globale vis-à-vis des assainissements des stands de tirs est la suivante : stand de Vuissens - assaini dans le cadre du message n°73 ; stand de Murist - après investigation, il n'y a pas d'assainissement à réaliser ; stand de Rueyres-les-Prés – après investigation, il n'y a pas d'assainissement à réaliser ; stand d'Estavayer-le-Lac « au pied de la tour de tir de la Place de Moudon » - après investigation, il n'y a pas d'assainissement à réaliser ; stand de Lully - pilotage par la Commune de Lully et participation de la Commune d'Estavayer ; stand d'Estavayer-le-Lac « vers les Cibles » - un assainissement est nécessaire suite à un glissement de terrain, de concert avec les services de l'Etat. L'assainissement sera réalisé ultérieurement ; stand de Font - l'assainissement s'est terminé en janvier 2021 ; stand de Bussy - l'assainissement et la pose de récupérateurs de balles sont nécessaires. Le dossier va être mis à l'enquête en février 2021 et les travaux seront exécutés avant l'été 2021 ; stand de Forel - l'assainissement sera réalisé ultérieurement, des big-bags (récupérateurs de balles) vont être posés prochainement ;
- **Messages 107 concernant l'adoption du Règlement de la Commune d'Estavayer sur le droit de cité communal** : le Règlement a été envoyé aux services de l'Etat pour validation. Il entrera en vigueur dès son approbation par le Conseiller d'Etat responsable ;
- **Message 108 concernant l'octroi d'une délégation de compétence pour la mise à disposition d'un terrain d'environ 7'500 m<sup>2</sup>, sur la parcelle RF 3234, dans les « Bois de la Faye » sur le territoire de Lully, sous forme d'un droit distinct et permanent (DDP) d'une durée de 50 ans, au prix annuel de CHF 0.05/m<sup>2</sup> pour la construction d'un hangar à copeaux** : un DDP a été signé avec la Corporation forestière en date du 22 septembre 2020 et les travaux de construction du hangar sont en cours ;
- **Message 109 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 250'000.00 TTC pour les travaux de transformation et d'agrandissement des locaux des Services du territoire et de l'environnement, Grenette-Bastians 1** : les travaux ont été effectués en automne 2020, à la grande satisfaction des collaborateurs des Services du territoire et de l'environnement qui disposent de meilleures conditions de travail ;

- **Message 110 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 128'500.00 TTC pour le remplacement des fenêtres et des travaux d'assainissement de la Chapelle de Morens** : le dossier est en cours. Nous sommes dans l'attente de la validation du Service des biens culturels pour le remplacement des fenêtres ;
- **Message 111 concernant l'octroi d'une autorisation au Conseil communal pour la mise à disposition d'un terrain de 3'357 m<sup>2</sup>, sur la parcelle RF 4397, en zone d'activité « Plein Sud », sous forme d'un droit distinct et permanent (DDP), avec un avantage financier de CHF 39'948.00** : le DDP en question n'a pas encore été signé à ce jour, le projet ayant pris du retard en lien avec l'obtention du permis de construire ;
- **Message 112 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 94'500.00 TTC pour le remplacement de l'éclairage des terrains de tennis à Estavayer-le-Lac et du terrain de skater-hockey à Bussy** : les travaux sont terminés et nous sommes en attente de la certification pour l'éclairage du tennis ;
- **Message 114 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 521'000.00 TTC pour la participation communale au remplacement de l'installation Couple Chaleur Force (CCF) de la STEP de l'ERES** : l'appel d'offres de fournitures est prévu au printemps 2021 pour un début à l'automne 2021 ;
- **Message 116 concernant l'octroi d'un crédit de CHF 370'000.00 TTC pour les études liées à la construction de trois terrains de foot au lieu-dit « La Maladeire »** : les études sont en cours. Un COPIL regroupant les différents dicastères touchés par ce projet a été mis sur pied et a siégé à quatre reprises. Un COTECH, constitué par le Service du territoire, le Secteur des sports et les mandataires, suit ce projet complexe qui touche aussi bien le Plan directeur cantonal que le Plan d'aménagement local. Ce processus implique une bonne coordination des procédures car l'adaptation de la planification et le projet de détail des terrains de foot doivent être mis à l'enquête de manière simultanée ;
- **Message 117 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 253'000.00 TTC pour le bouclage du réseau d'eau potable du village de Rueyres-les-Prés au réseau du GRAC** : le dossier de mise à l'enquête est en cours de préparation. Les travaux sous la direction du GRAC sont prévus pour 2021 ;
- **Message 121 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 85'000.00 TTC pour l'équipement du hameau « Les Pêles », village de Bussy, en système séparatif** : l'étude est terminée, la mise à l'enquête aura lieu au printemps 2021. Les travaux devraient avoir lieu à l'automne 2021 ;
- **Message 123 concernant l'adoption du Règlement du personnel communal** : à l'issue du délai référendaire, le Règlement tel qu'approuvé par le Conseil général a été envoyé à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, pour approbation ;
- **Message 124 concernant la modification des limites communales et autorisation de financement à hauteur de CHF 2'914'000.00 pour la mise en zone des parcelles RF 3210 à 3215 (Lully)** : ce projet a passé la rampe politique lors de l'acceptation du message par le Conseil général d'Estavayer et par l'Assemblée communale de Lully. Techniquement, une convention entre les deux Communes est en cours de finalisation. Une fois cette dernière validée par les deux Conseils communaux, un plan-convention sera transmis dans le premier trimestre de cette année au Canton pour approbation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire général :  
Lionel Conus

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :



Le Syndic :  
Eric Chassot

Conseiller communal responsable : Eric Chassot, Syndic